

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE ROMENAY**SEANCE DU 11 FEVRIER 2021**

L'AN DEUX MILLE VINGT-ET-UN, LE ONZE FEVRIER à dix-neuf heures, le Conseil Municipal de ROMENAY, régulièrement convoqué, s'est réuni à huis clos au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Daniel JENNEPIN, Maire

Etaient présents : JENNEPIN Daniel, DAMAY VISSUZAINIE Natalie, DEBOST Pascal, GALLAND Ginette, VENTRICE Aureore, VAIRET Jean-René, COLIN Sandrine, MARICHY Patrick, LABRANCHE Céline, AMADIEU Dimitri, CLERC Maud, NAVOISEAU David, DANJEAN Catherine, POUDOU Vincent, DONGUY Roger, LANGERON Danielle, HAYNE Jean-Jacques, THEVENET André

Absent(s) / Excusé(s) : ANDRE Serge (Pouvoir à JENNEPIN Daniel)

Secrétaire de Séance : DAMAY VISSUZAINIE Natalie

Le conseil municipal approuve le compte rendu de la précédente réunion du 01 février 2021.

M. Roger DONGUY souhaite que soit indiqué, dans le compte-rendu, que la parcelle communale YB n°23 qui sera vendue à la SAFER est une parcelle créée lors du remembrement de Romenay, issue de plusieurs parcelles remembrées et initialement dispersées sur le territoire communal, dont, entre autres, des parcelles provenant du legs PECHOUX. Il suggère l'idée d'installer, en mémoire du donateur, une plaque avec photo en mairie ou au cimetière de Romenay.

**DECLARATION D'INTENTION D'ALIENER (DIA) - VENTE SCI L'AUBERGE AU PROFIT DE Monsieur Marcel SIXT**

Avant de délibérer, M. le Maire rappelle à l'assemblée les éléments du dossier, l'historique des différents échanges qui ont eu lieu depuis le début d'année sur ce dossier et les perspectives qui s'offrent à la commune, à savoir :

- le projet porté par Mme Corinne RAY, femme d'affaires de la commune, est un projet audacieux dont les élus ont eu connaissance lors de leur rencontre avec M. Marcel SIXT et Mme Corinne RAY.

- une présentation en conseil municipal a été effectuée par Mme Corinne RAY le 01.02.2021, lors de laquelle elle a confirmé aux élus être en mesure d'autofinancer le projet à hauteur des 2/3 du coût total et ne pas avoir d'inquiétude d'un point de vue financier.

- M. Sylvain PARENT, architecte parisien (ayant entre autres travaillé à la restructuration et l'extension de l'hôtel-restaurant Aux Terrasses à Tournus en 2012) sera l'architecte en charge du projet de Mme Corinne RAY.

- Mme le Députée Cécile UNTERMAIER a fait part de son soutien à ce projet, au titre de la liberté d'entreprendre.

- M. le Maire expose à l'assemblée les possibilités de préemption, rend compte de la visite du bâtiment effectuée fin janvier, du mauvais état dudit bâtiment et des travaux importants à entreprendre, dans un premier temps, uniquement pour une mise en sécurité rapide des lieux (toiture, auvent, façades, etc.) pour un montant estimé à 100 000 € minimum (sans toucher l'intérieur du bâtiment).

- M. le Maire fait un point sur l'état de l'endettement de la commune jusqu'en 2024 et fait part à l'assemblée de la faible marge de manœuvre restante pour mener à bien d'autres projets en cas de préemption.

- M. le Maire propose, préalablement au vote, d'effectuer un tour de table afin que chaque conseiller s'exprime et donne son point de vue.

A l'issue du tour de table, le conseil municipal décide de délibérer sur l'exercice ou non du droit de préemption urbain dans le cadre de la vente SCI l'Auberge au profit de M. Marcel SIXT et décide de procéder à un vote à bulletins secrets.

Le conseil, après en avoir délibéré et après vote à bulletins secrets, décide par 1 voix pour l'exercice du droit de préemption, 14 voix contre l'exercice dudit droit et 4 bulletins blancs de ne pas exercer son droit de préemption sur le bien cadastré AB n°174 et AB n°280 situé 7 Place Occidentale à Romenay.

**INFORMATIONS ET QUESTIONS DIVERSES**

- M. Jean-René VAIRET propose d'organiser une journée citoyenne le 06.03.2021 afin de nettoyer la commune et ramasser les déchets.

- M. Patrick MARICHY fait part d'un courrier de la Préfecture adressé au SIVOM du Louhannais (+ copie en mairie) concernant des non-conformités constatées à la déchetterie de Romenay. M. Roger DONGUY en tant que délégué auprès du SIVOM se charge de se renseigner.

- Un point est fait sur le premier marché des producteurs qui s'est déroulé le 07.02.2021 à Romenay, à l'initiative de Mme Angélique BOUILLOUX, productrice locale (Succès, organisation et déroulement, autorisations, publicité, type de clientèle, nombre de paniers vendus, etc.)

- M. Jean-Jacques HAYNE rappelle que lors des dernières élections municipales, un projet de halle couverte figurait dans les programmes de certains candidats, et que ce projet mériterait peut-être une attention particulière. M. le Maire précise que ce projet est en cours de réflexion, il indique s'être d'ores et déjà renseigné sur quelques réalisations dans le secteur et sur leur coût.

- Un point est fait sur le projet d'acquisition d'un panneau lumineux à installer à l'entrée du village, afin d'optimiser la communication (devis en cours).

La séance est levée à 19 heures 50 minutes.

LE MAIRE,  
Daniel JENNEPIN

